« PETITES VILLES DE DEMAIN »

**Condé-sur-Vire - PVD**

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, la commune de Condé-sur-Vire a mis en place un groupe de travail constitué d’une quinzaine de membres composés d’élus, d’habitants et de représentants de forces vives du territoire. Cette implication de tous a permis d’élaborer une feuille de route, constituée d’une quinzaine d’actions contribuant à la revitalisation et au dynamisme de la commune.

**Un territoire en action**

**Renforcer la dynamique culturelle**

La culture hors les murs, action en faveur de l’accès à la culture afin de contribuer au dynamisme et à l’appropriation du territoire. Pour cette première édition la commune a choisi de mettre à l’honneur des photographes amateurs locaux en exposant des photographies grands formats sur l’espace public et au bord de la Vire.

Une autre action concerne la rénovation du cinéma, datant de la reconstruction, en vue d'améliorer la qualité d'accueil des publics et de proposer une salle adaptée à d'autres programmations culturelles.

*L'aménagement de l'espace de la gare comprenant un itinéraire cyclable reliant cet espace à la voie verte située au bord de Vire*

**Renforcer les mobilités actives**

Plusieurs actions contribueront au développement des mobilités douces sur le territoire, aménagement de chaucidoux, action de sensibilisation aux mobilités actives « Dimanche sans voiture »

Renforcer l’offre de logements

Proposer une offre de logements adaptée au parcours résidentiel des habitants, les jeunes étudiants, les familles, les séniors. Promouvoir les dispositifs d’aide à la rénovation de l’habitat pour accroitre l’offre locative et favoriser la densification du territoire.

L'ensemble de ces actions contribue au renforcement de la vie locale et au cadre de vie. La commune a également initié la refonte de son site internet pour mieux communiquer auprès de ses habitants.

*Les porteurs de projets privés (associations, habitants, commerçants) peuvent prendre contact avec le chef de projet « Petites villes de demain » lors des permanences à la mairie le mardi après-midi pour obtenir des conseils techniques ou financiers.*

VISITER LE SITE DE LA COMMUNE

CONTACTEZ-NOUS

**SAINT-LÔ AGGLO**
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Lundi au jeudi
8h30-12h/13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h/13h-17h
02 14 29 00 00